

#1

REGROUPEUR LES INFORMATIONS-CONSULTATIONS OBLIGATOIRES

PASSAGE DE
INFORMATIONS-CONSULTATIONS
OBLIGATOIRES

17

3



3



INFO-CONSULTATION SUR LES
ORIENTATIONS STRATÉGIQUES
DE L'ENTREPRISE



INFO-CONSULTATION SUR
LA SITUATION ÉCONOMIQUE
DE L'ENTREPRISE



INFO-CONSULTATION SUR
LA POLITIQUE SOCIALE
DE L'ENTREPRISE

RASSEMBLER LES NÉGOCIATIONS OBLIGATOIRES

#2

AVANT

- Salaires et temps de travail
- Intéressement, participation et épargne salariale
- Handicap
- Protection sociale
- Qualité de vie au travail
- Droit d'expression
- Pénibilité
- Egalité Homme / Femme
- Contrat de génération
- Vie Syndicale
- GPEC
- Carrière des responsables syndicaux

APRÈS

- 1 **RÉMUNÉRATION, TEMPS DE TRAVAIL ET RÉPARTITION DE LA VALEUR AJOUTÉE**
- 2 **QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL**
- 3 **GESTION DES EMPLOIS ET DES PARCOURS PROFESSIONNELS**

UNE LATITUDE EST DONNÉE AUX PARTENAIRES SOCIAUX
POUR DÉFINIR LE REGROUPEMENT DES THÈMES DE NÉGOCIATION
ET LEUR PÉRIODICITÉ VIA DES ACCORDS MAJORITAIRES

#3

FLUIDIFIER LE FONCTIONNEMENT DES IRP

CLARIFIER LE
FONCTIONNEMENT DES IRP



SECURISER LES NOUVELLES PRATIQUES
DE FONCTIONNEMENT DES IRP



RENFORCER LE RÔLE DES OS REPRÉSENTATIVES DANS LES ENTREPRISES SANS DÉLÉGUÉ SYNDICAL

#4

EN L'ABSENCE DE DÉLÉGUÉ SYNDICAL,
LA PRIORITÉ DE NÉGOCIATION EST DONNÉE
À UN ÉLU DU PERSONNEL MANDATÉ



IL POURRA ALORS NÉGOCIER SUR L'ENSEMBLE
DES THÈMES OUVERTS AUX DÉLÉGUÉS SYNDICAUX.

www.blogrhkurtsalmon.com

Sébastien VERNEDE
Senior consultant
sebastien.vernede@kurtsalmon.com
+33 (0)6 03 74 17 43

Basilia LECLERCQ,
Business Analyst
basilia.leclercq@kurtsalmon.com
+33 (0)6 68 55 79 28



www.kurtsalmon.com
@KurtSalmonFR